Un interprète de l’Ofpra soupçonné d’avoir agi pour le renseignement rwandais au cœur des procédures d’asile

01/04/2026 à 11h00



Une note blanche de la Direction générale de la sécurité intérieure met en cause un interprète ayant travaillé pour l’Office français de protection des réfugiés et apatrides. Selon ce document, cet homme d’origine rwandaise aurait utilisé sa fonction pour mener des activités de renseignement au profit de Kigali.

D’après les éléments évoqués, l’intéressé aurait profité de son accès aux demandeurs d’asile et aux informations sensibles traitées par l’Ofpra pour collecter des renseignements. Ces missions auraient été commandées par les services de renseignement rwandais, dans un contexte où certains exilés peuvent être considérés comme opposants au régime.

Aucune citation directe n’est mentionnée dans les éléments fournis, mais la note blanche attribuée à la DGSI constitue la base des soupçons. Elle met en avant un possible détournement de fonction dans un cadre institutionnel sensible.

Les suites de cette affaire ne sont pas précisées à ce stade. L’enquête et les éventuelles conséquences judiciaires ou administratives n’ont pas été détaillées dans les informations

disponibles.

Intelligence Online